

Bulletin Municipal

2017



Limons



Conseil municipal & commissions

• Commission des Finances

Responsable : M. DESSAPTLAROSE Christian
Mme LEITE Corinne, Mme MOREL Sandrine,
Mme SOULERAS Laurence, M. BARRAUD
Jean-François, M. LIGIER Jean-Claude,
M. RANAÏVOMANANA Andrianjaka

• Commission Fêtes et Sports

Responsable : Mme IRLÈS Catherine
Mme CLAUX Lydie, Mme MOREL Sandrine,
M. BRUN Xavier, M. HÉRAUD Fabien,
M. FAYET Yves, M. LIGIER Jean-Claude,
M. MORIN Jean-Claude

• Commission Personnel Communal

Responsables : Mme IRLÈS Catherine
et M. MORIN Jean-Claude
Mme CLAUX Lydie, Mme LEITE Corinne,
Mme SOULERAS Laurence, M. BRUN Xavier,
M. PARRA Richard

• Commission Voirie, Travaux, Environnement et Agriculture

Responsables : MM. BRUN Xavier
et MORIN Jean-Claude
Mme SOULERAS Laurence,
M. BARRAUD Jean-François,
M. DASSAUD Christophe, M. FAYET Yves,
M. HÉRAUD Fabien, M. PARRA Richard,
M. RANAÏVOMANANA Andrianjaka

• Commission Scolaire

Responsable : Mme MOREL Sandrine
Mme CLAUX Lydie, Mme IRLÈS Catherine,
Mme LEITE Corinne, Mme SOULERAS
Laurence, M. HÉRAUD Fabien

• Commission Urbanisme

Responsable : M. BRUN Xavier
Mme IRLÈS Catherine, Mme LEITE Corinne,
Mme SOULERAS Laurence, M. BARRAUD
Jean-François, M. FAYET Yves, M. PARRA Richard

• Commission Information, Communication Développement et Cérémonies

Responsable : Mme MOREL Sandrine
Mme CLAUX Lydie, Mme IRLÈS Catherine, M. BARRAUD Jean-François, M. HÉRAUD Fabien,
M. LIGIER Jean-Claude

Permanences

Du maire	le samedi matin de 10 h à 12 h sur rendez-vous	
Maire	Christian DESSAPTLAROSE	04 73 94 77 39
Des adjoints	le samedi matin de 10 h à 12 h sur rendez-vous	
1^{er} Adjoint	Catherine IRLÈS	04 73 94 81 31
2^e Adjoint	Xavier BRUN	04 73 94 31 91
3^e Adjoint	Jean-Claude MORIN	04 73 94 75 35
4^e Adjoint	Sandrine MOREL	04 73 94 79 01

Conseil municipal élu en 2014

Debout de gauche à droite : BARRAUD Jean-François, LEITE Corinne, FAYET Yves,
SOULERAS Laurence, DASSAUD Christophe, PARRA Richard,
RANAÏVOMANANA Andrianjaka, CLAUX Lydie et LIGIER Jean-Claude
Assis de gauche à droite : BRUN Xavier, MORIN Jean-Claude,
DESSAPTLAROSE Christian, IRLÈS Catherine, MOREL Sandrine



• RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL ANNÉE 2018 À 20 H 15

Lundi 22 JANVIER	Lundi 23 JUILLET
Lundi 26 FÉVRIER	Lundi 3 SEPTEMBRE
Lundi 26 MARS	Lundi 8 OCTOBRE
Lundi 9 AVRIL	Lundi 12 NOVEMBRE
Lundi 14 MAI	Lundi 17 DÉCEMBRE
Lundi 18 JUIN	

D'autres dates supplémentaires pourront être arrêtées suivant besoins éventuels.

MAIRIE

Lundi, mercredi, vendredi
De 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Mardi, jeudi
De 13 h 30 à 17 h
Tél./Fax : 04 73 94 71 54
E-mail : mairie.limons@wanadoo.fr

SITE INTERNET

Commune de Limons :
www.limons.fr

La bibliothèque de Puy-Guillaume est gratuite
pour les enfants de la commune de Limons





Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,
Nous ne pouvons commencer 2018 sans avoir une pensée pour l'année 2017 qui a été à nouveau marquée par de multiples faits divers et variés. Je pense à tous ceux qui ont souffert cette année, victimes d'accident ou de maladie.

J'ai bien sûr une pensée toute particulière pour Damien PARRA, notre ancien maire de 1995 à 2014. Il nous a quitté début Août 2017 après avoir combattu et lutté avec courage contre une longue et implacable maladie, qui malheureusement l'a vaincu. Nullement aguerrri à la fonction d'élu, il avait endossé le costume de 1^{er} adjoint dès sa première élection en 1983 sans y être préparé. Et c'est ainsi qu'après 2 mandats, il devint maire de la commune et s'investissait à fond dans cette lourde tâche avec comme devise de servir la commune.

N'oublions pas aussi en 2017, l'année électorale avec pas moins de trois élections successives, d'abord les présidentielles, ensuite les législatives, et pour terminer l'élection sénatoriale au cours de laquelle notre conseiller départemental, Éric GOLD, a été brillamment élu, laissant ainsi sa place de président de notre nouvelle Communauté de Communes PLAINE LIMAGNE à Claude RAYNAUD maire de LUZILLAT, élu à ce poste depuis le 9 octobre 2017.

Plus près de nous, dans notre Commune.

En début d'année 2017, le recensement de la population a été effectué. D'après tous les comptages, il ressort qu'aujourd'hui nous sommes au nombre de 754 habitants contre 717 en 2014, ce qui laisse ainsi apparaître une hausse de 37 habitants, soit + 5.16%. (Pour rappel 628 habitants en 1995).

Depuis 2017, l'usage des produits phytosanitaires étant interdit, il faudra accepter de voir des mauvaises herbes apparaître à certains endroits ou coins de rues. Aussi, je rappelle qu'il incombe à chaque propriétaire d'entretenir et nettoyer au besoin le trottoir devant sa propriété, ce dont je les remercie d'avance, et ce, afin d'avoir une commune propre et attirante. En ce qui concerne les bords d'Allier, notamment vers le pont, une réglementation sera mise en place avec un accès limité aux véhicules à partir du mois d'Avril 2018.

Nous avons réalisé des travaux importants à l'école (réfection des sols) et la mise aux normes pour l'accessibilité à l'école et à la salle des fêtes, aux personnes à mobilité réduite, et également des travaux de voirie.

L'ensemble de ces points est repris en détail pour le chiffrage dans les pages suivantes.

Je remercie l'ensemble de l'équipe municipale, ainsi que les employés communaux. Ce que nous faisons est un travail d'équipe passionnant et enrichissant, qui mobilise du temps et de l'énergie.

Je remercie également les bénévoles des associations qui œuvrent et donnent de leur temps pour essayer de faire vivre notre commune.

Je vous souhaite mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, qu'elle vous garde en bonne santé et voit la réussite de vos projets les plus chers.

Je terminerai par cette citation d'Albert SCHWEITZER : « *Le succès n'est pas la clé du bonheur, le bonheur n'est pas la clé du succès. Si vous aimez ce que vous faites, vous réussirez.* »

Le Maire,
Christian DESSAPTLAROSE



Hommage à notre ancien Maire, M. Damien PARRA

Damien est né le 30 juillet 1939 à Siran (Hérault), son père était viticulteur. Avec ses 3 frères il a créé une entreprise de travaux agricoles et en 1977 il est arrivé à Limons pour effectuer le remembrement de la commune. Il a installé son mobilhome sur la place de l'ancienne salle des fêtes où est maintenant construite la Mairie. Damien s'est bien intégré dans notre petite commune avec son épouse Antoinette et ses 3 enfants : Richard, Nathalie et Brigitte.

En 1979, ils ont acheté une maison à Port de Ris. Damien s'est très vite investi dans la vie de la commune, il aimait rendre service, était généreux.

Il a été président de l'USL de 1981 à 1992 et a participé activement à la construction des vestiaires en 1984.

En 1983, il a rejoint l'équipe municipale et a été 1^{er} adjoint de Ginette Tixier de 1983 à 1995 puis il a endossé les responsabilités de Maire de 1995 à 2014. Damien faisait partie d'une génération d'élus municipaux qui bien que n'ayant pas été préparés à des fonctions d'une complexité croissante ont su néanmoins administrer efficacement leur commune. Durant ses 3 mandats, il a mené avec brio différents dossiers : Construction de la mairie, salle des fêtes, agrandissement de la cantine, réfection de l'unique four communal, élaboration du PLU, assainissement du bourg avec la station d'épuration. Il a participé à la création de la Communauté de Communes Limagne Bords d'Allier dont il a été vice-président pendant 9 ans. Il était aussi membre actif du comité de Jumelage depuis sa création.

Dévoué à sa commune et à ses concitoyens de 1983 à 2014, Damien nous laissera le souvenir d'une modestie imperturbable et d'une grande générosité. Merci, Damien, pour tout ce que vous avez fait pour notre commune. Nous ne vous oublierons pas.



État Civil pour 2017

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants.



• DÉCÈS

DEFAIS Gérard, Eugène, Auguste
LAVAL Yvette, Jeannine, Marie
BERNIARD Jeannine, Raymonde
PARRA Damien
SAINT-ANDRÉ Marcel, Louis
FRAISSE Alice, Françoise
RAYNAUD Jean, Edmond

le 28 avril 2017
le 29 mai 2017
le 30 juin 2017
le 3 août 2017
le 22 septembre 2017
le 16 octobre 2017
le 26 novembre 2017



• NAISSANCES

FAVIER Messon Richard
BARTHELAT Naïs
DASSAUD Nathan, Jean, Yves

né le 22 février 2017
née le 11 mai 2017
né le 10 septembre 2017



• MARIAGES

Le 24 juin 2017 : Valérie BOURDOIS et Anthony BROS
Le 12 août 2017 : Amandine BIGUET et Loïc MORTHON
Le 19 août 2017 : Camille SERGÈRE et Mickaël PLAN

Environnement et urbanisme

• Déclaration préalable

BOULOT Séverine	5, rue de l'Allier	Construction d'un abri de jardin
BOULOT Séverine	5, rue de l'Allier	Construction d'un abri de voiture non clos avec panneaux photovoltaïques
BOULOT Séverine	5, rue de l'Allier	Extension de la résidence principale
MONTAGNE Patricia	7, les Moussouves	Réfection d'une toiture
SAVINEL Jean	27, rue du Bois	Extension de la résidence principale
HAVENNE Claude	32, rue de la Jonchère	Pose de panneaux solaires sur le toit d'une maison
BERARD Jean-Marc	5, rue du Pont	Ravalement de façade
BOULOT Séverine	5, rue de l'Allier	Construction d'un abri en bois avec 16 panneaux photovoltaïques

• Permis de construire

REPUSSARD Alexandre	3, route des Moussouves	Construction d'une maison individuelle
DUZELLIER Pierre et RAMBAUD Meggie	9, rue des Pertoux	Construction d'un chenil et d'une remise
MOREAU Thierry et FROMENT Karine	Larmonière	Construction d'une maison individuelle et d'un garage
MORIN Fabrice	4, route des Moussouves	Construction d'un garage
MORIN Laurent	16, route de Maringues	Construction d'une piscine, d'un garage et d'une véranda
GOLFIER Sébastien	19, rue de la Jonchère	Transformation d'une grange en habitation et d'un hangar en garage
DA SILVA MENDONCA Jaime	7, route de Maringues	Construction d'un abri de jardin, appentis avec murs de clôture
IMBERDIS Eric	9, rue de la Jonchère	Construction d'un abri de jardin
BAUDOUIN Léo	11, les Baraques	Restauration d'une grange
ANDRODIAS Gaëlle	15, rue des Pertoux	Extension pour garage
SORIANO Freddy et RAIMON Angélique	Les Cornats	Construction d'une maison individuelle avec garage
OLAGNON Damien	Route de Demolle	Construction d'une maison individuelle
PERISSEL Laura	6, rue des Vignères	Construction d'une maison individuelle



C.C.A.S.

Centre Communal d'Action Sociale

Mardi 12 décembre, le Maire et les membres du CCAS ont accueilli, dans la salle des fêtes, les habitants de Limons âgés de 75 ans ou plus, accompagnés de leurs conjoints pour un après-midi festif.

Au cours de cette rencontre, les aînés ont pu échanger avec plaisir des souvenirs du temps passé ou discuter de l'actualité.

Bernard DAUPHANT, accordéoniste, et son chanteur Loulou ont assuré l'animation. Ce moment de convivialité est toujours très apprécié.

Comme chaque année, les membres du CCAS avaient confectionné des colis gourmands qu'ils ont remis aux bénéficiaires. Les personnes qui n'étaient pas présentes ont reçu leur colis à domicile, de même que celles qui résident en EHPAD.



Cette manifestation a été en partie financée par les bénéfices du repas champêtre, organisé le 10 juin 2017 au village des Baraques. En 2018 la fête du four aura lieu le 9 juin.



Ligue contre le Cancer

Antenne de Maringues et de ses environs

Comme chaque année, en 2017, les bénévoles de l'Antenne de Maringues ont œuvré lors de diverses manifestations pour recueillir des fonds au profit de la Ligue contre le cancer.

Seule ou avec le concours de diverses associations, l'Antenne locale a organisé le concert de Joze, le concert de Vinzelles, la vente sur les marchés de Maringues et de Puy-Guillaume des tulipes cueillies à Marmilhat, le théâtre de Saint-André-le-Coq, le repas moules/frites de Luzillat, la marche de Joze et le repas dansant de Crevant-Laveine. Avec les recettes de ces manifestations et divers dons, elle a pu reverser plus de 11000 € au Comité Départemental.

A cela, il faut ajouter 3840 € recueillis lors de la 2^{ème} édition de la « Marche Rose » organisée à Maringues par la municipalité et la Ligue qui, malgré le mauvais temps a réuni 633 marcheuses.

Cette année, la Journée des Bénévoles a rassemblé à Maringues toutes les antennes du département le 10 octobre dernier. A cette occasion, le Dr Marc Filaire, spécialiste en chirurgie thoracique, a donné une conférence sur le cancer du poumon.

L'« Espace-Ligue Henri Bertrand » fonctionne avec une équipe de 7 bénévoles formés à l'écoute. Il y est proposé en alternance de la gym adaptée et de la sophrologie, de l'Art Thérapie et si besoin, l'intervention d'un psychologue.

Les bénévoles de l'Antenne locale remercient chaleureusement les associations et les municipalités pour leur soutien matériel et financier, ainsi que les autorités paroissiales pour le prêt des églises lors des concerts.

Prochaines manifestations 2018

Concert à Joze le 27 janvier
Théâtre à Saint-André-le-Coq le 27 avril

Espace-Ligue Henri Bertrand

Mardi et jeudi de 10 h à 12 h
4 Place de la Mairie à Maringues
Tél. 07 79 51 58 99





→ Lutte contre le bruit

Selon l'arrêté préfectoral du 26 avril 1991. Les travaux de bricolage et jardinage sont autorisés aux jours et heures suivants :

- Jours ouvrables 8 h à 20 h
- Samedi 9 h à 19 h
- Dimanche et jours fériés 10 h à 12 h

→ Circulation en traversée de bourg et villages

Nous rappelons à tous les usagers de la route de notre commune, que la traversée du bourg et des villages à plus de 50 km/h fait courir des risques à nos enfants. Nous faisons appel à votre civisme pour les protéger.

→ Aire de Jeux : horaires d'ouverture

- Hiver du 1^{er} octobre au 31 mars 9 h à 17 h
- Été du 1^{er} avril au 30 septembre 9 h à 21 h

Ces horaires doivent être rigoureusement respectés afin de ne pas déranger la quiétude du voisinage. Merci aux utilisateurs de ne pas détériorer ces équipements.

→ Divagation des chiens

Rappel : il est interdit de laisser divaguer les chiens sur la voie publique (Art. L211.23 du code rural).

Un arrêté municipal ayant été pris, tout contrevenant sera sanctionné d'une amende de 150 € à la première infraction.

Merci également de ramasser les déjections qui n'ont pas leur place sur les espaces publics.

→ Feux de plein air

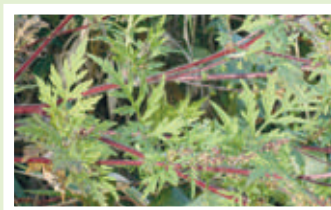
Les feux de plein air sont réglementés par un arrêté préfectoral (2 juillet 2012). Cet arrêté est consultable sur internet ou à la mairie.

→ Alerte à l'AMBROISIE

Le pollen d'ambrosie est responsable d'allergies sévères.

Afin de juguler la prolifération de cette plante, les propriétaires

ou les personnes en charge de l'entretien d'un terrain pour le compte d'un propriétaire, sont tenus de détruire les plants d'ambrosie (arrêté n°12/01525 du 11 juillet 2012).



Ce respect de l'obligation légale de sa destruction va dans le sens d'une démarche citoyenne et d'un bien-être collectif.

→ La Poste se réorganise

Dans le but d'améliorer les tournées et de les spécialiser, plusieurs facteurs interviennent sur la commune de Limons. Cette nouvelle organisation supposait la mise en place d'une boîte aux lettres fixée sur le trottoir de la Mairie pouvant recevoir en même temps que votre courrier en envoi, celui destiné à la distribution.



ADIL Puy-de-Dôme



Pour toutes vos questions en matière de rénovation énergétique, location ou vente de logement, projet immobilier, simulation financière ou fiscale, travaux, dans le logement collectif ou individuel

Demandez des conseils d'experts avant d'agir !

Contactez le guichet unique gratuit, neutre et indépendant

ADIL du Puy-de-Dôme / Espace INFO ÉNERGIE

Par courrier, courriel, téléphone, à la **Maison de l'Habitat** (Clermont-Ferrand)
Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf le lundi matin.

Ou lors de permanences juridiques réparties sur le territoire départemental.

Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND

04 73 42 30 75
contact@adil63.org
www.adil63.org



Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile de Puy-Guillaume

5

Le SIAD intervient sur votre commune, comme sur les seize qui se sont regroupées en syndicat intercommunal pour permettre aux personnes âgées, aux personnes malades ou aux personnes handicapées de rester le plus longtemps possible à leur domicile. Il permet également de réaliser de petits travaux ou encore, de garder vos enfants.

Les délégués de votre commune sont : Jean-François BARRAUD et Catherine IRLES.

Actuellement, le Comité Syndical qui comprend 33 délégués est présidé par Caroline DALET, élue à Châteldon.

En avril 2017, Le SIAD de Puy-Guillaume a déménagé 7 place Francisque Dassaud. Les nouveaux locaux permettent le rassemblement de l'ensemble des services et la mise en œuvre du SPASAD (Service Polyvalent d'Aides et Soins à Domicile), une expérimentation lancée par l'ARS (Agence régionale de santé) afin de permettre le travail en commun des deux services pour un accompagnement global de la personne souhaitant rester à son domicile.

En octobre 2017, Le SIAD a été conforté dans ses missions par le renouvellement de la certification NF311 service à la personne, gage de la qualité des services rendus. Le SIAD s'inscrit donc dans une démarche continue de qualité en s'obligeant à la modernisation des services et en anticipant les enjeux de maintien à domicile de demain.

SE FAIRE AIDER QUELQUE SOIT VOTRE SITUATION

• Le service d'aide à domicile.

80 aides à domicile, aident à la vie quotidienne de plus de 400 personnes chaque année. Elles peuvent aussi faire du transport accompagné ou encore garder les enfants à domicile. N'hésitez pas à contacter le SIAD pour tout accompagnement ou aide personnelle. Les agents sauront vous guider également dans les différentes démarches administratives.



• Le service de soins infirmiers à domicile.

Il assure, sur prescription médicale, les soins infirmiers et d'hygiène générale : soins d'hygiène et de prévention, actes techniques.

Les soins sont assurés par 9 aides-soignants(es), sous la responsabilité d'une cadre de santé assistée d'une infirmière coordinatrice, et par les infirmiers libéraux, ayant passé une convention avec le SIAD.

• Le service petit bricolage / jardinage

L'agent technique assure la réalisation de petits travaux auprès des personnes souhaitant une aide régulière ou irrégulière. L'objectif de ce service n'est pas de se substituer à un professionnel du secteur concerné, mais bien d'apporter une réponse rapide et simple à un besoin ponctuel.

Ces services visent à favoriser le mieux vivre, le bien-vieillir, l'installation et le maintien de jeunes foyers en milieu rural.

Pour tout renseignement, s'adresser au :

Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile
7 place Francisque Dassaud - 63290 Puy-Guillaume

Tél. 04 73 94 16 21

Site internet : www.siad-puy-guillaume.fr

Les bureaux sont ouverts :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Un répondeur prend les messages 24h sur 24,

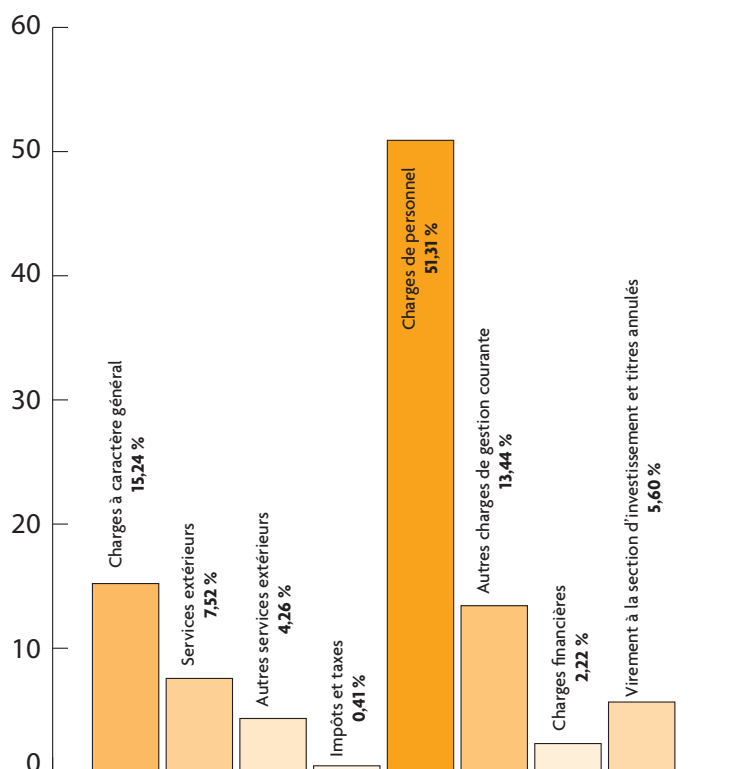
7 jours sur 7, en dehors des heures d'ouverture.



Dépenses de fonctionnement

486 146 €

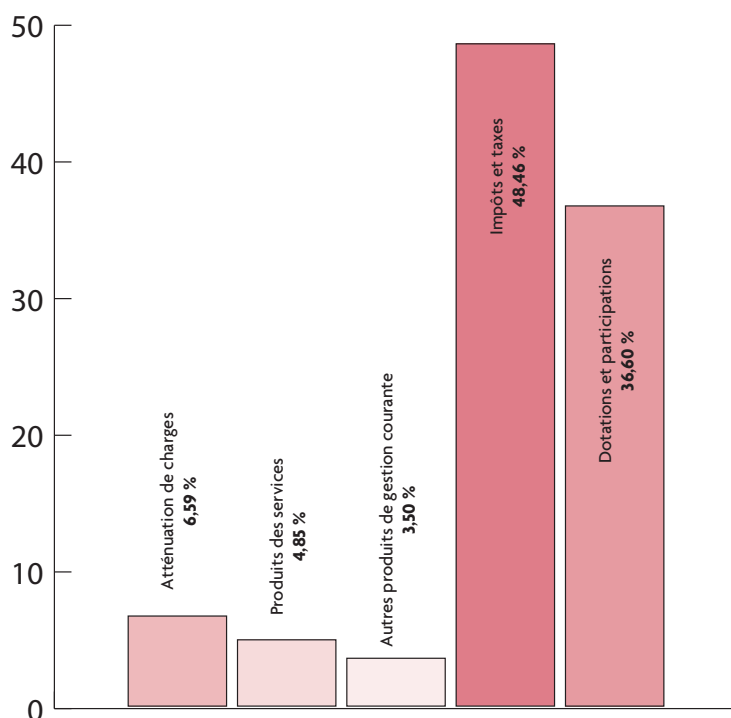
Charges à caractère général	74 100 €
eau, électricité, combustible, carburant, produits alimentaires, fournitures diverses	
Services extérieurs	36 550 €
entretien de bâtiment, voirie, matériel, maintenance, primes d'assurance, documentation	
Autres services extérieurs	20 691 €
indemnités, cérémonies, bulletin, frais de transport, d'affranchissement, de téléphone	
Impôts et taxes	2 000 €
taxes foncières et impôts divers	
Charges de personnel	249 424 €
Titulaires, non titulaires, cotisations diverses, médecine du travail	
Autres charges de gestion courante	65 326 €
indemnités maire et adjoints, contributions au service incendie, aux syndicats intercommunaux	
Charges financières	10 804 €
intérêts des emprunts	
Virement à la section d'investissement et titres annulés	27 251 €



Recettes de fonctionnement

486 146 €

Atténuation de charges	32 047 €
remboursement salaires CEC, remboursement des salaires du personnel de la garderie, indemnités journalières, autres remboursements	
Produits des services	23 600 €
concession cimetière, location de la sono, redevances diverses	
Autres produits de gestion courante	17 000 €
location des immeubles, location salle des fêtes	
Impôts et taxes	235 593 €
Contributions directes, droits de mutation	
Dotations et participations	177 906 €
Dotations de l'État, participation (État, Département, Commune)	



Dépenses d'investissement

281 912 €

7

Remboursement d'emprunts et caution.....42 792 €

Opérations

Matériel informatique.....7 600 €

Voirie Rue des Pertoux.....29 806 €

Autres matériels.....38 300 €

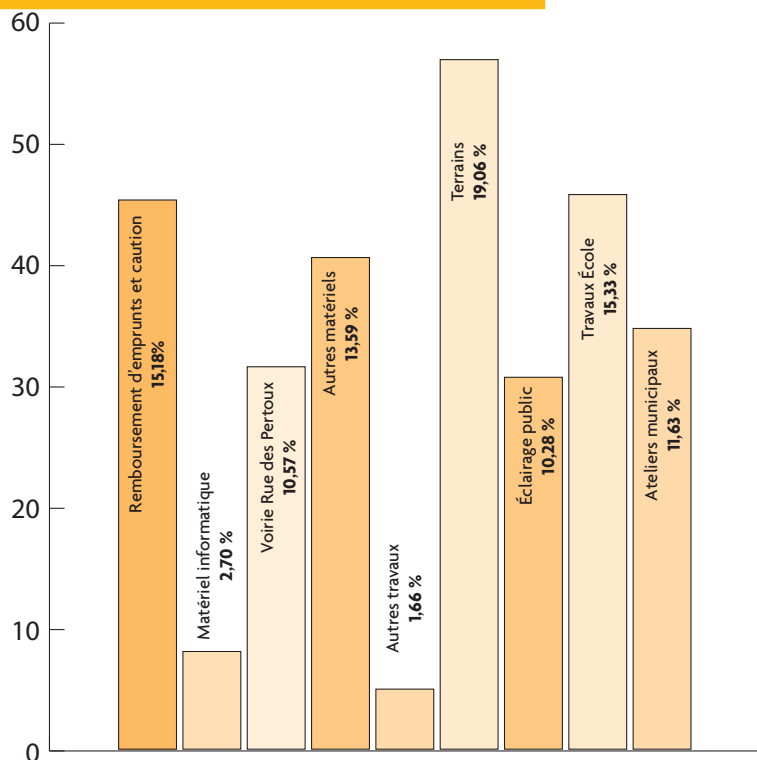
Autres travaux.....4 680 €

Terrains.....53 724 €

Éclairage public.....29 000 €

Travaux École.....43 210 €

Ateliers municipaux.....32 800 €



Recettes d'investissement

281 912 €

Subventions
(État, Conseil Général, Autres organismes).....28 282 €

Fonds de compensation de la T.V.A.22 710 €

Virement de la section
de fonctionnement.....20 000 €

Emprunts.....19 200 €

Excédent de fonctionnement capitalisé106 608 €

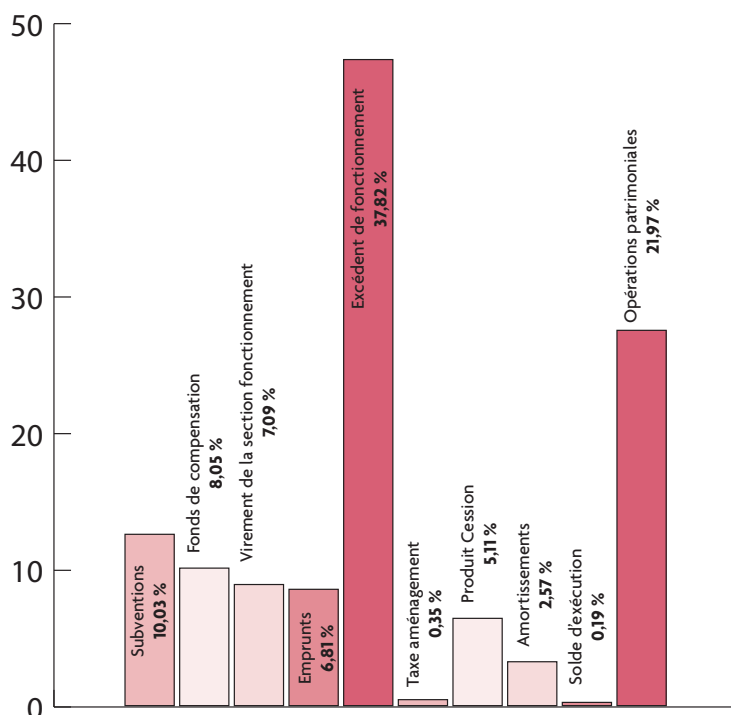
Taxe Aménagement.....1 000 €

Produit Cession.....14 400 €

Amortissements.....7 251 €

Solde d'exécution.....528 €

Opérations patrimoniales.....61 933 €



Budget de la commune Assainissement 2017

Section d'exploitation

En dépenses : 58 691 €

En recettes : 58 691 €

Section d'investissement

En dépenses : 434 201 €

En recettes : 434 201 €



À l'école de Limons...

✓ Les élèves du RPI

Cette année, l'école de Limons accueille 11 élèves de petite section, 19 de moyenne section, 24 enfants de grande section et 8 CP. En janvier 2018 s'ajouteront 7 élèves de toute petite section de maternelle, ce qui portera les effectifs à 69 enfants à l'école de Limons.

L'école de Luzillat accueille 107 élèves, ce qui fera 176 enfants sur le RPI en janvier 2018.

✓ Les maîtresses

Aurélie Baynard et Adeline Lépicier accueillent des enfants de toute petite, petite et moyenne sections (23 élèves).

Valérie Tennevin et Adeline Lépicier prennent en charge la classe des moyenne et grande sections (23 élèves).

Enfin, Laetitia Pointu, directrice, a une classe de grande section et CP (23 élèves).

✓ Les aménagements

Durant l'été, les planchers des 2 classes situées au rez-de-chaussée de l'école ont été refaits. Les portes de ces classes ont également été changées et repeintes (mises aux normes d'accessibilité).

Pendant les vacances d'automne, des rampes d'accessibilité ont également été installées à l'extérieur, dans la cour.

Grâce à l'Association de Parents d'Elèves, 6 tapis de gym et un vidéoprojecteur sont venus compléter le matériel pédagogique de l'école.

✓ Projets de l'école

Nous avons organisé, pour la 2^{ème} année consécutive, un **marché de Noël**, ouvert aux habitants, **le vendredi 8 décembre 2017**, à l'école de Limons, avec vente d'objets réalisés en classe par les enfants.

D'autre part, durant le 2^{ème} trimestre de l'année scolaire, une intervenante en musique animera des séances pour toutes les classes de l'école.

Le carnaval : les enfants de l'école défilont, déguisés, dans les rues du bourg le mercredi 14 mars 2018 au matin. Ils proposeront des beignets aux habitants du village !

Enfin, et comme chaque année, les enfants participeront à la randonnée du RPI avec les élèves de Luzillat, et à différentes sorties scolaires, notamment ils assisteront à une représentation de cirque.

Sans oublier la fête des écoles du RPI en fin d'année scolaire, fête qui aura lieu à l'école de Limons cette année.

Les enfants et le personnel de l'école vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2018.



2018



Association des Parents d'Élèves du RPI Limons Luzillat



9

En 2017, l'APE a organisé un loto, un marché aux fleurs, un « vide ta chambre », un repas dansant ainsi qu'une soirée cinéma. Les enfants ont participé à la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques et ils ont eu leur sachet de chocolats pour Noël. Pour l'année scolaire 2016/2017, nous avons subventionné les 2 écoles à hauteur de 3125 € chacune.

L'école de Luzillat a pu financer l'activité « chien de traîneaux » à Chastreix-Sancy et acheté des tapis de gym.

A Limons, différents projets ont pu aboutir (sortie au Parc Animalier du Cézallier, vidéoprojecteur, tapis de gym, intervention musicale...).

L'APE tient à vous présenter ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

On vous attend nombreux à nos prochaines manifestations :

- Le 28 janvier pour notre loto à Luzillat
- Le 6 mai pour notre vente de fleurs à Limons
- Le 17 novembre pour notre repas dansant à Limons
- Le 21 décembre pour notre soirée cinéma

• Bureau de l'APE

Présidente : Séverine THUEL

Trésorière : Sophie DURANTIN

Secrétaire : Anne-Sophie MIGNOT

Adjointe : Amandine MORTHON

Adjointe : Stéphanie VAZ

Adjointe : Valérie PASTRE

• Membres actifs

Lucie BAUDOUIN - Prescila COQUET - Yoann DEGOUT - Karine LACHAUX

Sylvain LACHAUX - Magalie MONTAGNON - Loïc MORTHON - Cécile PHILIPPON

Baptiste PRODEL - Matthieu RAYNAUD - Ingrid THIBAUT - Régis THUEL - Sandra TURPIN



Pétanque limonoise

La pétanque Limonoise est heureuse de vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2018.

Nous remercions tous les Limonois qui ont participé à toutes nos manifestations ainsi que le Conseil Municipal pour son soutien logistique. Avec le bénéfice de la vente des grilles de tombola, nous avons pu offrir un polo à chaque adhérent.

Encore une fois lors de notre concours inter-société, nous avons pu compter sur toutes les associations de Limons.

Nous comptons sur votre présence à notre concours de belote **le dimanche 25 février 2018.**



Un nouveau bureau a été élu à notre assemblée générale :

Président : Philippe MOREL

Vice-Président : Jean-Claude IRLES

Trésorière : Maryse MERIEUX-SIGAUD

Trésorier Adjoint : Alain FAULCONNIER

Secrétaire : Bernard GOLFIER

Secrétaire-adjoint : Axel ROYER

Et enfin, si vous voulez passer de bons moments de convivialité, venez nous rejoindre le vendredi soir à partir de 17h30 au stade ou sur la place de la mairie.

Le Président, Philippe MOREL



« Voyages et loisirs limonois »

En 2017 notre association a organisé plusieurs manifestations qu'elle renouvellera en 2018.

Le voyage sur la « Costa Brava » a satisfait tous les participants qui ont découvert LLORET DEL MAR, GERONE, TOSSA DEL MAR, HOSTALRIC et BARCELONE. Ils y ont découvert l'art Catalan lors de visites guidées, mais Sangria et soirées dansantes étaient également au programme et tous ont apprécié ce séjour ibérique.

Notre repas à thème annuel de 2017, était un repas « hors frontières » et la « Goulash » a connu un succès moindre.

En 2018, le 22 avril, nous reviendrons à la tradition avec un cassoulet maison.

Comme chaque année le beaujolais nouveau a coulé à flot à la salle des fêtes de Limons et avec succès puisque 90 personnes étaient présentes.

Nos sorties de 2017 vont se terminer le 9 DÉCEMBRE par les « Lumières de Lyon » avec cette année un repas dans un bouchon pour les trente neuf participants, ainsi que par une sortie RUGBY le 17 DÉCEMBRE à l'ASM que nous irons soutenir en coupe d'Europe contre les Saracens.

Notre section marche présente désormais un calendrier de ses sorties, établi par trimestre et visible sur le panneau d'affichage associatif de l'ancienne caserne. Toutes les personnes qui veulent marcher pourront en prendre connaissance et seront bienvenues.

Nos dames de la section « loisirs créatifs » ont bien œuvré cette année. Un hôtel à insectes, entièrement confectionné par leurs mains (bravo !!!) a été offert à la Mairie et sera bientôt visible place Paul LIOBAT.



Elles ont exposé et vendu pendant la soirée beaujolais et

exposeront à nouveau lors de la fête de la noix en mars prochain.

Nos activités sont éclectiques, il y en a pour tous les goûts et nous avons créé un atelier « charcuterie » où nous avons fait des saucissons et des pâtés que nous avons dégusté ensemble, quelques mois plus tard. Cette expérience ludique sera renouvelée en février 2018 !!!

Voilà nos activités résumées en quelques lignes et que vive notre association !!!

A tous les Limonois, les adhérents de Voyages et Loisirs souhaitent une bonne année 2018.

Le président, Maurice CHAPUT



Comité de Jumelage Roupeldange Limons



Le Comité de Jumelage a organisé 2 manifestations conviviales en 2017 :
Le 1^{er} octobre, lors du concours de belote, 50 doublettes se sont affrontées amicalement. Les lots ont satisfaits tous les joueurs.

Le 26 novembre plus de 100 convives ont partagé un repas moules-frites, dans une ambiance chaleureuse.

Les adhérents de l'association remercient toutes les personnes qui ont participé à ces rencontres. Un merci particulier à Matéo MOREL et Valentin PRADEL 2 jeunes, membres du comité, qui s'investissent beaucoup dans la préparation et la réalisation de nos manifestations. Bravo les jeunes nous avons de la chance de vous avoir dans notre équipe.

Les 19, 20 et 21 mai 2018 un voyage sera organisé pour se rendre à Roupeldange. Des échanges ont lieu tous les 2 ans entre les 2 communes. Les membres du Comité espèrent que des Limonois participeront à ce séjour pour partager des moments festifs et conviviaux avec nos amis Roupeldangeois.

Le Comité de Jumelage Roupeldange-Limons souhaite une bonne et heureuse année 2018 à tous les Limonois

La présidente, Catherine IRLÈS





Après plus d'une année de présidence, je commencerai par évoquer la saison dernière qui a été très, très compliquée mais avec un objectif atteint : le maintien de l'équipe A qui a fini 9^{ème} alors que l'équipe B a fini 6^{ème} avec plusieurs « forfait général » dans leur poule. Je tiens à remercier Dominique GUILLAUME, entraîneur l'an passé, pour sa patience avec des joueurs en manque de motivation !!!

Pour la saison en cours, beaucoup de nouveaux joueurs sont arrivés encadré d'un entraîneur d'expérience, Patrick REAL, qui a la dure tâche de remotiver tout le monde. Après un début de saison plutôt prometteur l'USL retombe tranquillement dans ses travers !!! Affaire à suivre...

Pour ma part, je m'efforce de transmettre les bases du football en général aux licenciés ainsi que le respect des gens et des infrastructures à notre disposition, (chose pas forcément simple, je peux vous le dire).

Le gros point noir est le manque d'éducateurs pour encadrer les jeunes de « l'Entente LIMONS-PASLIÈRES » notamment des licenciés de l'USL. Des projets sont à l'étude pour palier à tout ça !

Du côté de nos manifestations ? Tout a très bien marché, c'est pour ça que nous reconduisons les mêmes que l'an dernier à l'exception de la choucroute des vétérans.

Je tiens à dire vraiment un grand merci à nos supporters de plus en plus nombreux et à la municipalité pour son écoute et son dévouement pour le club.

Et un grand bravo à Didier BERILLON (alias Badingue) qui a reçu la médaille de bronze de la Fédération Française de Football pour son investissement au sein du club de l'USL depuis 1975 c'est à dire 42 ans.

Bonne et heureuse année à tous et à bientôt au stade.

Le Président, Olivier BEAUVOIR



Société de chasse Saint-Hubert de Limons

Cette année, nous avons enregistré l'arrivée de deux nouveaux adhérents, ce qui permet de maintenir l'effectif de la société.

Nous avons une pensée pour Monsieur SAINT-ANDRÉ Marcel qui nous a quitté. Il a fait partie de notre association pendant de longues années.



Cette saison nous avons prélevé cinq lièvres en trois dimanches. La fédération a mis en place un suivi de cette espèce afin de déterminer les prélèvements et la reproduction sur notre secteur. Des lâchers de petits gibiers (faisans et perdrix) sur notre territoire sont maintenus.

En ce qui concerne la chasse aux grands gibiers, ils sont toujours aussi présents sur notre territoire, nous avons déjà prélevé une dizaine de sangliers et chevreuils. Nous espérons que de nombreux propriétaires répondront présents à notre repas comme les années passées.

La société se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2018.

Le Président, Nicolas FAVIER



• MSA

Tous les lundis de 9 h à 12 h à la mairie de Maringues

• Communauté de Communes Plaine Limagne

158 grande rue - BP 23 - 63260 Aigueperse

☎ 04 73 86 89 80

• Permanences au Centre Social « Maison Roche » 17, avenue Anatole France à Puy-Guillaume

Assistante sociale de la ville de Puy-Guillaume

Permanences au Centre social :

Lundi de 8 h 30 à 12 h

Mardi de 14 h à 17 h

Jeudi de 11 h à 12 h 30

Vendredi de 8 h 30 à 12 h

☎ 04 73 94 10 86

Permanences à la mairie de Limons :

Le premier jeudi de chaque mois

Assistants sociaux du Conseil Départemental : le mardi de 14 h à 17 h ☎ 04 73 80 86 40

CPAM : les mardis de 13 h 30 à 14 h 30 ☎ 36 46

CARSAT : le 4^{ème} vendredi de chaque mois de 9 h à 12 h sur rendez-vous ☎ 39 60 ou 09 71 10 39 60

Mission Locale : les jeudis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ☎ permanence : 04 73 94 08 48, à Thiers 04 73 80 49 69

Centre Information Droit des Femmes et de la Famille : le 1^{er} mercredi, 1 mois sur 2 (les mois pairs) de 10 h à 12 h

Relais Assistante Maternelle (RAM) : Communauté de communes : Maison de l'enfance et de la jeunesse
8 bis, Route de VICHY à MARINGUES ☎ 04 73 88 88 76

Permanence d'informations : jeudi de 13 h à 16 h 30 (prendre rendez-vous auparavant)

• Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile de Puy-Guillaume (S.I.A.D.)

7, place Francisque Dassaud à Puy-Guillaume ☎ 04 73 94 16 21

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

• Trésorerie de Luzillat

☎ 04 73 73 88 31

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h
le vendredi de 8 h 30 à 12 h

• Médecins à Puy-Guillaume et Châteldon

Cabinet Stéphane POIZAT,

Alain et Dominique VALLANCHON

Jacques PERDRIAUX

☎ 04 73 94 61 44

Cabinet Pascale BRUN

☎ 04 73 94 71 52

Cabinet Daniela STANESCU

☎ 04 73 94 15 07

Pharmacies

De la place

☎ 04 73 94 70 23

BARGOIN

☎ 04 73 94 60 26

Puy-Guillaume

Châteldon

Dentistes à Puy-Guillaume

Cabinet dentaire

☎ 04 73 94 13 44

Vétérinaire à Puy-Guillaume

Clinique vétérinaire Basse-Dore

☎ 04 73 94 70 03

Fourrière Animale (Groupe SACPA)

63360 GERZAT

☎ 04 73 25 16 30

• Location salle des fêtes

(Tarifs en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017)

	Commune	Extérieur
Particuliers	200 €	330 €
Associations	140 €	330 €

(associations de la commune : 2 manifestations gratuites)

Apéritifs 50 €

Location de la sono 50 € (caution 200 €)

Chauffage non compris dans les tarifs indiqués.

Un chèque de caution de 500 € est demandé
à la signature de la convention d'utilisation de
la salle ainsi qu'une assurance
« risques locatifs ».

La commune est propriétaire de tables, bancs
et barnums et depuis le 1^{er} septembre 2015
ce matériel peut être loué aux habitants de
Limons mais devra rester sur le territoire de la
commune.

Les tarifs suivants seront appliqués : **6 mètres
de barnums 40 €, 9 mètres 50 €, 12 mètres 60 €,
caution de 200 €.** Les employés municipaux se
chargeront du montage et du démontage des
barnums mais il faudra prévoir quelques « bras
forts » de la part des loueurs pour les aider.



Investissements et réalisations 2017

- Réfection des sols école : 25 292 €
(subventionné FIC 5 494 € et DETR 5 886 €)
- Isolation du plafond classe du 1^{er} étage : 300 €
- Remplacement des postes informatiques et des logiciels de la Mairie : 3 600 €



- Goudronnage rue des Pertoux : 29 806 €
(subventionné FIC 6 204 € et DETR 7 451 €)
- Éclairage Rue des Pertoux : 3 360 €



- Éclairage impasse de la Chantat : 5 880 €
(subventionné SIEG 3 430 €)



- Achat épaveuse : 33 600 €
(reprise précédente 14 400 €)



- Réfection toiture du lavoir rue du Thuy
et plantations sur le talus voisin : 1 200 €



- Sécurisation abords de l'école



Travaux d'accessibilité

- Mise aux normes des sanitaires école et salle des fêtes : 3 148 €
- Rampe d'accès à l'école : 8 764 €
- Changement et élargissement des portes de l'école : 4 998 €



Rétrospective



Après l'effort, le réconfort Triathlon Vichy 2017



Défilé 14 juillet 2017



Goûter CCAS



Préparation des décorations de Noël



Le Père Noël à l'école



Repas de Noël des enfants de l'école
avec les employées communales